semble que j'entends de tous côtés de petits dialogues édifiants dans le genre de ceux-ci :

M. GAMBETTA à M. Thiers .- Mon Dieu, cher et illustre monsieur, je suis vraiment confus. En vous faisant traiter par mes amis de sinistre vieillard, croyez bien que j'ai toujours gardé pour vous au fond du cœur les sentiments d'estime et d'admiration...

M. THIERS.—Comment donc, cher ami!
Et moi-même, soyez bien persuadé qu'en
vous appelant fou furieux...
M. GAMBETTA.—Pas un mot de plus.
Votre main, Washington!
M. THIERS.—La vôtre, Mirabeau!
M. CAMBETTA. (so townet bore M. GAMBETTA)

M. GAMBETTA (se tournant vers M. Grévy).

— Salat au solide raisonneur, au député

éminent, au type de l'honneur et de la modération politique...

Grévy. — Très-flatté! Cependant...

M. Grevy. — Très-flatté! Cependant...
M. Gambetta. — Oui, je sais. On vous aura appris peut-être que je vous avais traité de burgrave et même de pis que cela, lors de l'élection Barodet. Que voulez-vous? un relantendu que je déplore....

malentendu que je déplore....

M. Grévy.— N'insistez pas. Car moi aussi,
j'ai sur la conscience d'avoir dit un jour
dans un instant de vivacité dont vous me faites bien repentir : « Cet homme mourra dans la peau d'un factieux. » C'était une

métaphore sans portée.

M. GAMBETTA. — Je l'avais compris ainsi.
M. GRÉVY. — J'ai toujours été trop vif
et trop métaphorique.
M. GAMBETTA. — N'en parlons plus et

embrassons-nous.

M. Grévy. — Embrassons-nous.

M. Gambetta (so retournant vers M. Laboulaye). — Cher confrère, je vous ai peut-ètre offensé jadis au sujet du fameux encrier

M. LABOULAYE. — Je vous pardonne.
M. GAMBETTA. — J'ai une douleur inconcevable de mes malheureuses et téméraires plaisanteries relativement à cet encrier que

M. LABOULAYE. — C'est bien, c'est bien tout est oublié. M. GAMBETTA. - Quoi! Et ce que j'ai

dit aussi, le 28 février dernier, de votre république conservatrice, que je m'accuse d'avoir alors rudement malmenée? M. LABOULAYE. — Sans doute; à la con-

dition d'oublier vous-même ce que je vous ai répondu au sujet de vos funestes doctrines, qui doivent fatalement amener la ruine de la République et du pays. Je

ne sais vraiment... М. Gambetta. — Laiseez cela. М. Laboulaye. — Où j'avais la tête en

parlant ainsi.

M. GAMBETTA. — Bah! bah! j'y suis habitué. Rallions-nous sur le terrain de la République sans épithète, et qu'il ne soit plus question entre nous ni d'encriers...
M. LABOULAYE (précipitamment). — Ni

de doctrines funestes. de doctrines funestes.

M. Gambetta (se retournant vers M. Alfred André). — Que je suis heureux de vous rencontrer, cher collègue! Des méchants vous ont rapporté que j'avais dit autrefois; « Je briserai la Banque. » Une simple image, cher collègue, une simple image. (M. Alfred André lui serre la main en silence)... Ah! c'est ce digne M. Rouher!

M. Rouher entre, coiffé d'une perruque neuve. La mèche illustre qui fait le tour de son crâne est blanche sur la tempe droite et

son crane est blanche sur la tempe droite et rouge sur la tempe gauche. Il fredonne :

Je suis oiseau : voyez mes ailes ! Je suis souris : vivent les rats !

Bonjour, Messieurs; nous allons nous en-tendre tout de suite. Nous sommes faits

pour nous entendre.

M. Thiers. — Assurément. Il est vrai que j'ai été jadis bien dur pour vous, et que j'ai étourdiment humilié mes adversaires en

les traitant de protégés de l'empire.

M. GAMBETTA. — Que je vous ai trainés dans la boue, et que j'ai qualifié l'appel au peuple d'escobarderie.

M. NAQUET. — Que je vous ai regardé trop longtemps comme le plus méprisable et le plus haïssable des hommes.

M. ROUHER. — Que, vous. M. Thiers, notre illustre historien national, nous vous avons fait empoigner et sourrer à Mazas le 2 décembre.

M. THIERS. - Ce n'est rien. Dieu vous le

M. Rouher. - Que vous, cher M. Naquet. je vous ai fait condamner, faute de mieux, à quatre mois de prison et 500 fr. d'amende; que vous, éloquent M. Gambetta, j'ai bien regretté de ne pouvoir vous déporter en Nouvelle-Calédonie.

ma vie jusqu'au moment où je vous rencontrai. J'errais sur ma bruyère, comme un véritable enfant perdu, menant une vie sauvage, craignant les uns, redouté des autres, n'ayant ni un compagnon, ni un ami! Après cet évanouissement que vous savez, pareil à une véritable mort, quand je revins à la vie, et que ie vous aperçus, penchée sur moi, semblable à quelque céleste image de la pitié, si compatissante et si douce, si belle - pardonnez-moi de ne pas savoir mieux vous le dire! - si belle des émotions généreuses dont votre âme était pleine, et qui se réflétaient sur vos traits, je crus que j'appartenais déjà à un autre monde, bien meilleur que celui-ci. Je refermai les yeux pour vous revoir en moi, et je n'osais pas les rouvrir, de peur de trouver la vision envolée

- Et miss Angélina qui s'attendrissait sur votre pamoison ... Ah! mon-sieur, ce n'est pas bien! vous avez failli lui voler deux larmes! fit Blanche avec une raillerie inoffensive.

- Qu'elle me pardonne! Mais en ce moment, ce n'était pas à elle que je pensais... Vous étiez là ! toujours là ! Je n'étais le jouet d'aucune illusion... Vous parlâtes. J'entendais saus comprendre, car vous vous serviez d'une langue étrangère. Mois votre voix était une musique; elle me semblait douce comme une caresse, Ce timbre cher-mant, qui résonnait à men ereille

M. NAQUET. - Soyez persuadé, cher M. Rouher, que nous avons beaucoup regretté de notre part de ne pouvoir vous envoyer aux galères.

M. THIERS. - Touchez là, Messieurs. Nous voici quittes les uns envers les autres. et l'honneur est satisfait. Maintenant allons plumer les canards de la majorité.

En foi de quoi, nous avons dressé le pré-sent procès-verbal. Bernadille.

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET Séance du 10 novembre

La séance est ouverte à 2 heures 35. La lecture du procès-verbal ne donne lieu à aucun incident.

L'Assemblée décide, sans débats, de passer à la deuxième délibération sur le projet de loi relatif à la surveillance de la haute

La discussion de différents projets de lois

est ajournée. L'ordre du jour est épuisé. L'Assemblée décide qu'il y aura demain rapport de pétitions. La séance est levée à 2 h. 55.

PROCÈS DU MARÉCHAL BAZAINE Premier Conseil de guerre, siégeant au Grand-Trianon. Présidence de S. A. Mgr LE Duc d'Aumale, général de division.

Audience du 10 novembre.

La séance promet peu d'être intéressante, aujourd'hui du moins, si l'on s'en fie aux apparences, d'ailleurs souvent trompeuses. Nous arrivons à la question des vivres, et les développements qui vont être fournis, trèsintéressants il est vrai, ne sont pas de ceux qui excitent beaucoup la curiosité publique. Le colonel du génie Salençon, le premier témoin entendu, pense que dès le 14 août, la

place de Metz était en état de repousser une ttaque, et que sans être terminées, les fortifications étaient cependant suffisantes pour permettre une résistance des plus sérieuses. Il faut se rappeler que dans une séance précédente le général Coffinières a soutenu

ette thèse que sans le concours de l'armée la place ne pourrait arrêter longtemps l'armée prussienne. Le maréchal Lebœuf a déjà très-vivement combattu cette opinion qui, développée dans le conseil de guerre du 26 août, à Grimont, a pesé d'un grand poids dans les résolutions arrêtées alors.

Ajoutons encore que tout ceci ne se rap-porte que très-indirectement au sujet, et que le maréchal Bazaine n'est pas en ce

moment en cause.

Le colonel Merlin est celui qui présidait le conseil de guerre chargé de juger les com-muneux; de la, le mouvement de curiosité qui accueille sa venue. C'est principalement du fort de Queulen que commandait le co-lonel que le témoin nous entretient. Il résulte des renseignements qu'il fournit au conseil, que vers la fin d'août, l'armement était complet et que le fort était parfaitement etait compiet et que le fort était parfaitement en état de résister à toute attaque. Quant aux travaux des Prussiens, ils étaient nuls, et dans une reconnaissance faite le 25 sep-tembre, on a pu voir que l'ennemi n'avait fait aucune trauchée contre le fort de Quantes Oueulen.

Le colonel d'artillerie Duchène commandant le fort de Flappeville; il nous donne quelques détails sur l'armement et l'état des fortifications de ce fort. Tout en n'étant pas absolument satisfaisante la fortification de Flappeville était cependant, dès le 13 août, à l'abri d'une attaque de vive force, et chaque jour l'état des travaux s'améliorait. Le plus grand défaut était la faiblesse du personnel mais il eut été possible de l'aug-menter en cas de besoin.

Le colonel d'artillerie Protche commandait le foit St Julien, et il rend compte de l'état dans lequel se trouvait le fort: 27 pièces étaient en batterie le 10 août, peu à peu l'armement et les fortifications ont été complétés. Mais il n'y avait que fort peu de garnison, et surtout très peu d'artilleurs au bout d'un certain temps, d'ailleurs, l'ar-mement avait été de beaucoup amélioré, et 66 pièces étaient en batterie. A partir du 30 acût le for St-Julien pouvait résister à

toutes les attaques. Le 31 août et le 1er septembre la bataille de Servigny eut lieu, en avant du fort : suivant le colonel Protche, il eut été possible à l'armée de pousser plus avant. Le

comme un pur cristal, remuait je ne sais quoi tout au fond de mon être. Des ce moment, je sentis que si je restais près de vous je deviendrais meilleur! Vous me fites transporter au château... Oh ! je ne l'aimais pas, je l'avoue, ce grand château... il me faisait peur! mais votre presence m'en rendit l'hospitalité délicieuse. Une seule chose m'attristait - la pensée de le quitter bientôt... Un dans le parc comme vous m'avez dit de bonnes paroles! J'y ai répondu bien mal, je le sais ! Mais croyez-le l je n'en fus pas moins touché.

Vous la première, bien avant tout le monde... vous avez paru croire en moi! La première, vous avez pensé que peutêtre je n'étais point indigne de tout intérêt. Vous avez indiqué un but à ma vie qui n'en avait pas! Vous avez jelé dans mon ame le germe qui devait plus tard éclore et grandir. Quand enfin je compris que le temps 'était venu de me créer une existence nouvelle et de devenir un autre homme, ce fut vous, mademoiselle, qui m'inspirâtes mes réso-lutions; c'est à vous que je dois la transformation qui m'a sauvé

Pédro s'était singulièrement animé en parlant; Mile de Vimeuse l'écoutait avec beaucoup d'étonnement, mais elle ne songeait pas à l'interrompre.

- Vous avez fait plus encore ! continua le jeune officier, vous avez donné un nom aux aspirations vogues do mon erdente jounesso | veus avez remplimen

colonel Protche est resté un mois à Metz pour rendre le matériel après la capitulation; il a donc pu voir quels étaient les tra-vaux des Prussiens, et il affirme qu'il n'y avait que deux tranchées sans importance. Le colonel Protche a terminé sa déposi-

tion avec la plus vive animation : sa

altérée, son émotion produisent dans l'auditoire une sensation profonde. Le commandant Lecoispellier comman-dait de St-Quentin: vers le 15 août les travaux, sans être terminés, étaient cependant très suffisamment avancés; il était des ce moment à l'abri de toute attaque de vive force. Le commandant ajoute ce détait très important, que la tentative faite le 18 noût par les Prussiens du côté de Ste-Rufine n'avait aucune importance et que les canons du St-Quentin suffisaient largement à l'ar-

L'audience est suspendue.

A la reprise de l'audience, le garde d'artillerie Blandin donne quelques renseigne-ments sans grand intérêt d'ailleurs, sur la manière dont se sont opérés les divers ravi-taillements après chaque bataille.

Le garde d'artillerie Portman constate que vers le milieu du mois d'août, la place a recu quelques pièces de 24 court et de 19 marine. Quant aux munitions, le garde ne peut four-

nir des chiffres exacts.

Le colonel de Girels commandait l'arsenal de Metz; il déclare que les distributions aux batteries des corps ont été constatées: toutes les fois que des caissons vides se présen-taient, ils étaient aussitôt remplis. De la sorte, on a pu éviter beaucoup de lenteurs. Quant aux munitions d'infanterie, elles n'ont Quant aux munitions d'infanterie, elles n'ont pas manqué: jamais nous ne sommes arrivés à n'avoir que deux millions de cartouches.

Jamais dit le colonel de Girels, je n'ai eu la moindre hésitation, j'étais toujours sur de pouvoir approvisionner les catssons et les gibernes. Le colonel de Girels ne peut s'expliquer comment le général Soleille, après une vieite à l'assenal a pur groire et écrira une visite à l'arsenal, a pu croire et écrire que l'armée manquait de munitions, alors

de réserve.

A la suite de la déposition du colonel de Girels, le président fait lire diverses déposi-tions relatives aux munitions d'artillerie : nous n'avons pas, après les renseignements précédemment fournis, à insister plus longuement sur ce sujet forcément un peu spé-cial; ce qui nous importe, c'est la conclusion et elle peut se résumer ainsi : les munitions, sans être par trop abondantes, étaient cependant suffisantes pour faire face à toutes les

qu'il était prouvé que nous n'en étions nul-lement réduits à user aos approvisionnements

éventualités. Le garde d'artillerie Choisy était attaché au parc du 2º corps, et il a pu constater qu'il a étéréapprovisionné plusieurs fois, sans aucune difficulté.

La séance est renvoyée à demain.

ROUBA!X -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix prévient ses concitovens en retard de leurs contributions que le porteur de contraintes est arrivé pour les poursuivre par voie de garnison.

Roubaix, le 10 novembre 1873.

M.Amé, directeur général des douanes, vient de décider, avec l'approbation de M. le ministre des finances, que désormais toutes les caisses de marchandises venant de l'étranger ne seraiest plus ouvertes à la frontière, mais seulement à destination et en présence du destinataire prévenu.

Nous nous empressons de faire connaître aux commerçants cette excellente mesure, en avertissant les expéditeurs qu'il leur suffira, pour bénéficier du règlement nouveau, de faire une déclaration exacte et d'après un modèle qu'en imprime en ce moment, des objets contenus dans les caisses pénétrant en France.

M. Caullet a été élu membre du conseil général pour le canton de Bouchain par 4.152 voix sur 4,205 votants ct 10,177 inscrits.

âme vide! Grâce à vous, là-bas, sur ma bruyère et derrière mes rochers sauvages, j'ai pu songer à un être choisi entre tous!

Cette fois Mile de Vimeuse trouva que le jeune homme allait un peu loin, et, pour l'arrêter à temps :

- Je crois, monsieur, que vous exagérez mes mérites, et que vous récompensez par trop de reconnaissance le léger service que j'ai pu vous rendre...

Louis ENAULT. (A suivre.)

DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS

falicitant la prononciation et la matiscation ne nécessitant ancune extraction de racine et se posant sans aucune douleur. Succès garanti.

DENTS et DENTIERS, système américain Spécialité pour la conservation des dents malades par la matiscation.

MALLER-ADLER BPRINE TELE De, run d'Angleter u, Lille

On lit dans plusieurs journaux :

« Ilscircule des pièces de 20 fr. fausses elles ont le poids et le diamètre de bon aloi; l'on peut facilement s'y tromper; elles ont la couleur exacte de l'or. Elles sont au millésime de 1864, face de l'empereur Napoléon III couronué; au revers, les armes de l'empire, avec ces mots : Empire Francais et le chiffre 20 fr.; le tout bien gravé.

L'exergue est imparfaite, le ruban est écorné, seule marque ou l'on peut les recon-

• Il circule aussi en ce moment de faux billets de banque de 20 fr. • Ils portent tous les numéros suivants: 988 325z — 1236 Dans le mot France la let-

tre F est mal formée et ressemble à un T. .

Nous avons donné les numéros des obligations sorties remboursables à 500 francs au dernier tirage de la compagnie de Lille-Valenciennes. Voici la liste des certificats provisoires sortis dans les mèmes conditions :

1195; 1611; 1765; 2302; 2463; 2853; 3410; 3790; 3909; 3951; 5042; 5183; 5305; 5307; 5347; 5428; 5564; 5883; 6224; 6309; 6418; 6566; 6858; 6890; 6942; 7520; 7539; 7680; 7932; 8101; 9146; 9263; 9282; 9488; 9763; 9888, 19100; 10169; 10435; 10873; 14797; 14889; 16908; 16553; 17561; 17619; 17793; 18023; 18322; 18978 19700; 19720; 19869; 20441; 22157; 23358; 23684; 24478; 24793; 25122; 26118; 26558; 28622; 29153; 20168; 29.458 36282; 39333; 30655; 31544; 32153; 33682; 36975; 37601; 38287; 41972; 42055; 42754; 45901; 47004; 47085; 47722; 48603; 49509 49811; 49863; 49970; 50052; 51534; 51659; 51774; 51937; 53857; 55299; 56632; 56954; 57029; 57298; 57683; 57708; 58088; 58171; 58201; 58477; 59292.

On écrit de Lille au journal La Houille:

Il y a une légère d'tente dans la situation ; les producteurs, étonnés sans doute de voir la demande d'ordinaire si active à cette époque de l'anuée, rester assez calme, et les industriels refuser de passer de nou-veaux marchés, aux prix actuels, se décident à faire que ques concessions. On offre du Nœux à 30 fr., il était il y a quelques jours à 38 fr.: on offre de l'Escarpelle à 28 fr.; u lieu de 30. Il s'est traité des affaires à ces nouveaux prix, et cela pour li-vraison immédiate. Je sais d'ailleurs que bon nombre d'industriels qui avaient des marchés avec les compagnies de mines ont été obligés de refuser du charbon; ils en recevaient bien au delà de leur consommation, ces charbons sont accumulés dans les magasins publics de notre ville; aussi n'est-il pas difficile d'en obtenir immédia-tement. Négociants et représentants ont

recommencé à visiter plus fréquemment les industriels, qui peuvent désormais acheter dans des conditions un peu meilleures.

Un de nos amis qui vient de passer quinze jours en Angleterre et qui connaît parfaitement la question des charbons, me denne de qui qui vient de passer quinze de que qui connaît parfaitement la question des charbons, me denne de que que de la que de l donne de curieux détails sur ce pays: je m'empresse d'en faire profiter vos lecteurs. Diaprès les renseignements qu'il a pris sur les lieux, à Newcastle, la tonne de charbon tout-venant se vend 18 sh. f. à b., soit 22 fr. 50. A Wigan, grand centre houiller, situé entre Manchester at Liverpool, la tonne de tout venant coûte à la fosse 20 sh. ou 25 fr. Il s'agit à très bonnes qualités, on obtient les qualités inférieures à des cours moins élevés, mais elles sont d'un

moins bon usage.

Ces charbons de second ordre proviennent en partie de petits puits qu'on a établis de-puis un an sur des affleurements houillers et qui n'ont généralement que 10 à 50 mètres de profondeur. L'infiltration des eaux a depuis longtemps dénaturé ce gen-re de charbon; et comme ils sont surtout destinés à l'exportation, il ne faut pas s'étonner des plaintes auxquelles donnent lieu parfois les houilles achetées en Angleterre par l'entremise d'agents peu scrupuleux.

Le développement de l'industrie métallurgique entraine avec lui un accroissement non moins grand de l'industrie houillère. Les mines anglaises ne tarderont pas, avec les progrès de la demande, à être débordées, clles ne pourront plus des lors exporter. Il faudra donc que la France ne compte plus que sur ses propres ressources pour subve-nir à sa consommation. Grâce à Dieu, elle a sur son territoire des richesses capables de desservir et au delà les besoins de toute la France; le Pas-de-Calais et le Nord seuls y suffiraient,- nous en avons pour garant la parole de l'Ingénieur en ches des mines de Valenciennes.

Mais ces immenses richesses sont restées jusqu'ici inutiles, faute d'être exploitées.Le grand argument que les proprietaires des mines opposent à ceux qui les engagent à augmenter leur extraction, c'est toujours l'absence de la main-d'œuvre.

La situation de leurs concurrents d'Angle-terre à cet égard est-elle meilleure? Il suffit de se rappeler les nombreuses grèves qui, depuis trois ans se sont succédé presque sans interruption chez nos voisins, pour répondre négativement.

A Wigau les mineurs gagnent jusqu'à 13 sh. par jour et communément de 7 à 8; il en est de même à Newcastle.

Les Irlandais qu'on recrutait autrefois en grand nombre, préfèrent émigrer aux États-Unis ; ils y voient des avantages immédiats, tels qu'une prime de 1,000 fr. et le paiement de leurs frais de voyage, c'est-à-dire de 500 fr. environ. J'examinerai complétement dans ma preshion commence de leurs frais de voyage. ma prochaine cerrespondance cette question de la main-d'œuvre. Je ne peux terminer aujourd'hui saus vous donner quelques renseignements curieux relatifs aux houillères du Nord.

Quatre grands industriels de Roubaix. prenant en vérité le taureau par les cornes, ont proposé à la compagnie des mines d'Os-tricourt de creuser sur le territoire de sa concession, une fosse qu'ils auraient exploitée à leurs frais. Ils offraient à la Compaguie 10 0/0 du produit de ce puits. Ce mode d'affermage est assez usité en Belgique et en Angleterre, où les Compagnies se contentent de 8 à 15 6/c. La Compagnie d'Ostricourt a refusé le marché que lui proposaient les in-

dustriels roubaisiens : avons-nous besoin de dire combien nous regiettons ce résultat ?

一种的人们是一种的人们的人们的人们是一种人们的人们们

La femme Lebrun, la sorcière de Roubaix, dont nous avons raconté les exploits, a été conduite par la gendarmerie à la prison de Lille.

On avait fait courir le bruit que les pommes de terre se gâlaient. Il n'y a rien de vrai dans cette rumeur. On a bien constaté parmi les pommes de terre encavées, déplantées trop hâtive-ment, un certain nombre de tubercules malades, mais le mal provient, d'après les cultivateurs, de la fermentation produite par l'excès de production, car on n'a remarqué aucune trace d'oïdium.

On n'a donc pas à craindre le retour de la maladie.

Un jeune homme de vingt-cinq ans, Arthur Juliée, employé au chemin de fer du Nord et originaire de Bergues, avait été fort affecté dernièrement d'une mesure disciplinaire que l'administration de la Compagnie avait cru devoir prendre contre lui. Des peines de cœur s'ajoutèrent encore à son chagrin, et il prit la fatale résolution d'en finir avec

Hier, à midi, une double détonation appelait les voisins à la chambre de Juliée, rue Traversière, 16, à Fives. Le malheureux était mourant. Il s'était tiré deux coups de révolver dans la tête, et les balles s'étaient logées dans le crâne Il expira dans la soirée. On a trouvé dans sa chambre un écrit où il déclarait avoir cherché dans la mort un refuge contre la douleur. (Echo.)

On a retiré hier, sur les six heures du soir, du canal de la Deûle, en tace de la brasserie Vandame, le corps de la nommée Marie Rivière, âgée de 19 ans, née à Denain, près Valenciennes, et demeurant rue des Vieux-Murs, 25.

Le corps a été transporté à la Morgue. On croit qu'il y a eu suicide.

Les journaux belges mettent les hôteliers en garde contre les manœuvres d'un chevalier d'industrie, jeune élégant d'origine française, tout récemment arrivé du département du Nord, et qui a déjà réussi à faire plusieurs dupes à Bruxelles sans que la police ait pu seulement connaître son identité.

Cet individu, fort bien mis et de bonnes manières, se présentait l'autre jour dans un hôtel de la rue Neuve, et venait, disait-il, faire choix d'un appartement pour lui et sa famille. Celle-ci ne devait arriver que dans la soirée. L'appartement fut choisi el le prix convenu. Quelques heures plus tard, notre homme se présentait de nouveau s'informant si rien n'avait été négligé pour recevoir

dignement sa famille.

C'était l'heure du déjeûner; il en profita et se fit servir quelques plats choisis
parmi les plus délicats. Il passa ensuite à la loge du concierge et jetant un billet de banque de cent francs, il demanda à ce dernier de lui remettre en échange cinq pièces d'or de vingt francs. A pro-pos, dit-il, j'ai fait apporter ici un paquet que vous accepterez, et vous paierez 27 francs. »

Le paquet fut apporté, en effet, payé et remis peu de temps après à notre heros qui se présenta une troisième fois. Ce dernier monta à son appartement, mis les deux chemises que contenaient le paquet, puis sortit pour ne plus reve-

nir. En quittant l'hôtel, il se rendit dans le magasin où il avait fait son premier achat. Il fit des nouvelles emplettes, notamment une magnifique paire de boutons pour machelles qu'il mit de suite, recommandant de les porter en même temps que les autres objets, sur la facture que, comme la précédente, on paie-rait à l'hôtel.

Cette fois, le concierge ne s'y laissa plus prendre. Mais notre filou ne reparut et, grace à sa combinaison, il s'était ainsi procuré, sans bourse délier, un copieux déjeûner, deux chemises dont coût 27 fr., et une paire de boutons : Valeur 20 francs.

Etat-civil de Roubaix.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DE 9 NOVEMBRE. - Henri Blondeau, 31 ans, teinturier, et Henriette Cierdain, 29 ans, couturière. — Louis Ragverstyn, 35 ans, tisserand, et Palmyre Thieffry, 19 ans, tisserande. — Louis Schvimuys, 37 ans, rattacheur, et Cécile Gressier, 21 ans, rattacheus. — Léon De Vuyst, 26 ans, journalier, et Marie De Meyer, 19 ans, journalière. — J.-B. Bams, 24 ans, marchand de ripes, et Emérence Riems, 22 ans, journalière. — Philibert Godefroy, 38 aus, maréchal-ferrant, et Louise Tybaert, 39 ans, tailleuse. — Désiré Marcelli, 48 ans, cordonnier, et Jeanne Fhilips, 48 ans, ménagère. — Emmanuel Everaert, 21 aus, appréteur, et Léonie Vandermeeren, 18 ans, tisserande. — Amand De Clercq, 21 aus, tisserand, et Marie Bierinx, 24 ans, couturière. — Pierre Coppejans, 31 ans, fileur, et Florentine Morcau; 33 ans, Meyer, 19 ans, journalière. - J.-B. Bams, ans, fileur, et Florentine Moreau; 33 ans, ans, fileur, et Florentine Moreau; 33 ans, journalière. — Jean Francart, 29 ans, ingénieur, et Justine Descat, 28 ans, saus profession. — Joseph Mayeur, 29 ans, apprèteur, et Fidéline Cottenier, 22 ans, bobineuse. — Léonard Delaccuserie, 39 ans, fabricant de pompes, et Philomène Legrand, 19 ans, saus profession. — Emile Delannoy, 29 ans, employé de commerce, et Adèle Poutrain, 24 ans, sans profession. — Floris Dewismez, 24 aus, disserand, et Clara Moutard, 29 ans, tailleuss. — Ferdinand Lasoe,